

1.4.2 INSCRIPTIONS DANS UN INVENTAIRE OFFICIEL NATIONAL (ZNIEFF, ZICO)

Les ZNIEFF et les ZICO sont des inventaires (à l'échelle nationale) qui n'ont pas de valeur réglementaire. Toutefois, elles décrivent des sites remarquables sur le plan écologique (faune, flore, dynamique naturelle, en ce qui concerne les ZNIEFF, oiseaux en ce qui concerne les ZICO) et permettent ainsi une meilleure connaissance des richesses du territoire.

◀ Illustration : Carte des inventaires

1.4.2.1 Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF)

- **ZNIEFF de type II :**

Ce type de ZNIEFF se rapporte à de grands ensembles naturels riches et peu modifiés qui offrent des potentialités biologiques importantes.

Les terrains concernés par la présente étude sont situés en dehors de toute ZNIEFF de type II.

La ZNIEFF de type II la plus proche se situe à 4 000 m à l'est du projet. Il s'agit de la ZNIEFF n°310013274 intitulée «La Boutonnière du Pays de Licques ». Cette ZNIEFF se distingue par ses vastes pelouses semi-naturelles à Genévriers. Elle abrite une flore remarquable : Avoine des prés, Parnassie des marais, Alouchier, etc. La faune y est riche et diversifiée : Vipère péliade, Busard Saint-Martin, Bondrée apivore, etc.

- **ZNIEFF de type I :**

Ce type de ZNIEFF correspond à des secteurs de superficie en général limitée et caractérisés par leur intérêt biologique remarquable.

Les terrains concernés par la présente étude sont situés en bordure de la ZNIEFF de type I n° 310030112 intitulée « Bois et affleurements rocheux du Haut Banc et de la Vallée Heureuse ».

Cette ZNIEFF correspond à des milieux naturels qui se sont développés au niveau de l'ancienne carrière de Basse Normandie et au niveau des anciens dépôts de la carrière de la Vallée Heureuse.

Cette ZNIEFF correspond à des milieux naturels qui se sont développés au niveau de l'ancienne carrière de Basse Normandie et dont les inventaires sont présentés dans la présente étude écologique et au niveau des anciens dépôts de la carrière de la Vallée Heureuse.

Cette ZNIEFF présente des habitats et une flore d'intérêt patrimoniale : Gesse des bois, Linaire couchée, Ophrys abeille, Orchis de Fuchs, Orchis mâle,....

Concernant la faune, plusieurs espèces patrimoniales ont été observées : Bouvreuil pivoine, Bruant jaune, Léopard vivipare, Orvet fragile, Demi-deuil...Plusieurs anciennes petites carrières souterraines abritent des chiroptères en hiver, notamment le Murin à moustaches et le Murin de Natterer.

Les terrains du projet sont également situés :

- à 400 m, à l'Ouest de la ZNIEFF de type I n°310013293 intitulée «Bois de Fiennes, bois de Beaulieu et carrière de la Parisienne». Ce bois est en limite du bassin de Marquise, intensément

exploité pour l'extraction du marbre. Plusieurs carrières sont attenantes au bois de Beaulieu. La végétation forestière dominante est une chênaie-frênaie. Ce site forestier et bocager est par ailleurs entaillé de carrières permettant l'expression d'une flore (Silas des prés, Genêts des teinturiers, Chlore perfoliée, Orchis de Fuchs, ...) et de végétations marnicoles très typiques. Concernant la faune, les espèces observées sont l'Alyte accoucheur, le Pélodyte ponctué, la Bondrée apivore, le Grand rhinolophe, l'Oreillard roux, etc.

- à 1 200 m au sud de la ZNIEFF de type I n°310030066 intitulée «Bocage du Nord de Ferques» sur laquelle sont présentes les espèces suivantes : Alyte accoucheur, Triton crêté, Grand rhinolophe, Chlore perfoliée, Orchis de Fuchs, Cirse laineux, Gentiane d'Allemagne, etc.

Dans un périmètre plus large, les terrains du projet sont situés :

- à 1 300 m, au nord de la ZNIEFF de type I n°310013299 intitulée «Vallée de la Slack entre Rinxent et Réty». La Slack est une rivière relativement sinueuse dans une vallée bocagère correspondant à un complexe de prairies pâturées, de cultures intensives et de quelques bois. Cette ZNIEFF présente des habitats et une flore d'intérêt patrimonial : Silas des prés, Gaudinie fragile, Genêt des teinturiers, etc. Le site présente un intérêt avifaunistique important avec les 3 busards présents en région et le Martin pêcheur d'Europe.
- à 3 900 m à l'ouest de la ZNIEFF de type I n°310013720 intitulée «La Forêt domaniale de Guînes et ses lisières» sur laquelle sont présentes les espèces suivantes : Bondrée apivore, Thècle du bouleau, Orchis de Fuchs, Conopode dénudé, Gentiane d'Allemagne, Gesse des bois, Ophrys abeille, etc.
- à 4 000 m à l'est de la ZNIEFF de type I n°310013298 intitulée « Basse vallée de la Slack » sur laquelle sont présentes les espèces suivantes : Crapaud calamite, Pélodyte ponctué, Bouscarle de Cetti, Sizerin flammé, Râle des genêts, Jonc fleuri, Orchis de Fuchs, Œnanthe fistuleuse, etc.
- à 4 000 m au nord de la ZNIEFF de type I n°310013294 intitulée « Vallée de Wimereux entre Wimille et Belle-et-Houllefort » (hors carte) sur laquelle sont présentes les espèces suivantes : Alyte accoucheur, Crapaud calamite, Rainette arboricole, Triton alpestre, Sympetrum noir, Thècle du bouleau, Murin à oreilles échanquées, Bouscarle de Cetti, Cysticole des joncs, Grand rhinolophe, Chlore perfoliée, Orchis de Fuchs, Gaudinie fragile, Cirse laineux, Gentiane d'Allemagne, Gesse des bois, etc.

1.4.2.2 Zone Importante pour la Conservation des Oiseaux (ZICO)

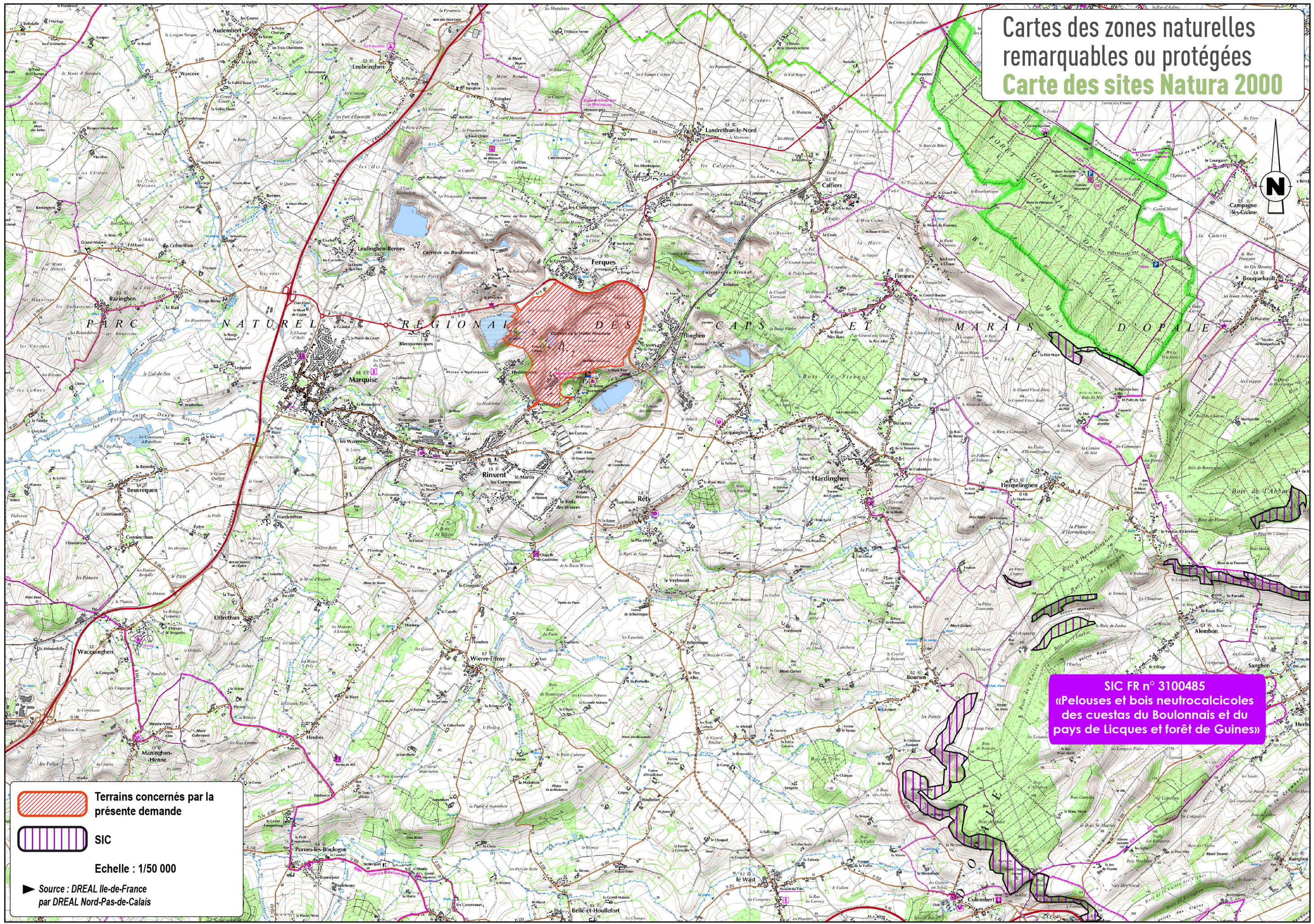
Les ZICO sont des surfaces qui abritent des effectifs significatifs d'oiseaux, qu'il s'agisse d'espèces de passage en halte migratoire, d'hivernants ou de nicheurs, atteignant les seuils numériques fixés par au moins un des trois types de critères :

- A : importance mondiale
- B : importance européenne
- C : importance au niveau de l'Union Européenne



Les terrains concernés par l'étude sont situés en dehors de toute ZICO dans un rayon minimum de 5 km.

Cartes des zones naturelles remarquables ou protégées

Carte des sites Natura 2000



SIC FR n° 3100485
 «Pelouses et bois neutrocalcicoles
 des cuestas du Boulonnais et du
 pays de Licques et forêt de Guines»

 Terrains concernés par la présente demande
 SIC
 Echelle : 1/50 000
 Source : DREAL Ile-de-France par DREAL Nord-Pas-de-Calais

1.4.3 INSCRIPTIONS DANS UN INVENTAIRE OFFICIEL EUROPEEN (SITES NATURA 2000)

Les sites Natura 2000 regroupent les Zones Spéciales de Conservation (ZSC), définies dans le cadre de la directive Habitats 92/43/CEE et les Zones de Protection Spéciales (ZPS), définies dans le cadre de la directive Oiseaux 79/409/CEE.

◀ Illustration : Carte des sites Natura 2000

1.4.3.1 Les Zones Spéciales de Conservation (ZSC)

Les ZSC sont des sites qui ont fait l'objet d'un arrêté ministériel de désignation publié au Journal Officiel de la République Française. Les zones pressenties pour devenir des ZSC sont au stade de proposition de Site d'Intérêt Communautaire (pSIC) ou de Site d'Intérêt Communautaire (SIC).

Les terrains concernés par la présente étude sont en dehors de toute ZSC.

Le SIC le plus proche est situé à 5 200 m au Nord-ouest de la zone d'étude. Il s'agit du SIC FR3100477 intitulé « Falaises et pelouses du Cap Blanc Nez, du Mont d'Hubert, des Noires Mottes, du Fond de la Forge et du Mont de Couple » à 5,2 km. Ce SIC abrite des habitats exceptionnels. On y trouve l'un des deux noyaux majeurs de la pelouse littorale thermo-atlantique du *Thymo drucei-Festucetum hirtulae*, endémique du Boulonnais. D'autres habitats sont de grand intérêt : replats boueux ou sableux exondés à marée basse, récifs, falaises avec végétation des côtes atlantiques et Baltiques, formations à *Juniperus communis* sur landes ou pelouses calcaires, etc. Sur le plan faunistique on retrouve 3 espèces de chiroptères relevant de l'annexe II de la directive Habitats : Murin à oreilles échancrées, Murin des marais, Grand rhinolophe ainsi que des espèces d'oiseaux remarquables comme le Faucon pèlerin, le Hibou des marais, l'Oedicnème criard ;

Les autres SIC alentours sont :

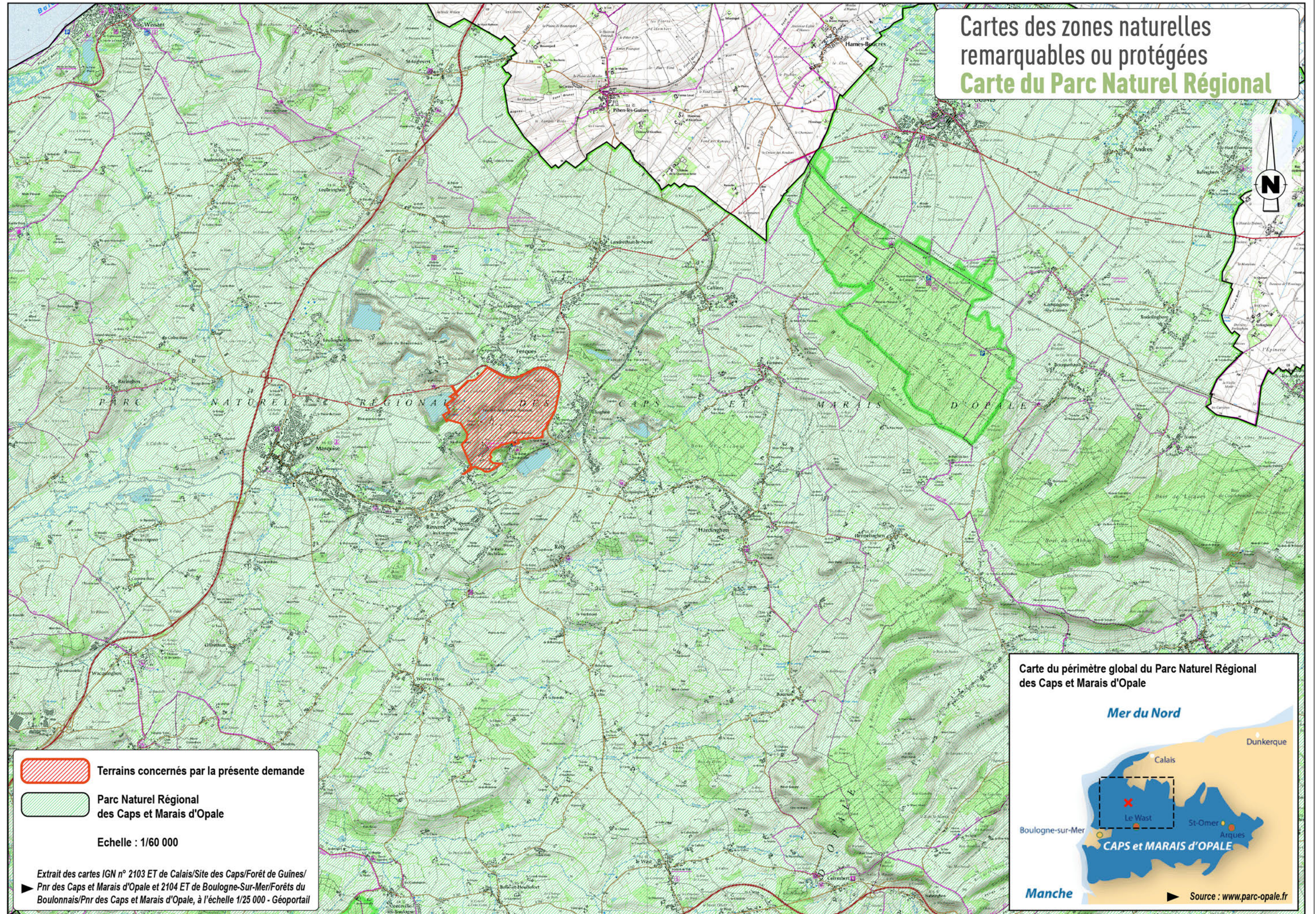
- SIC FR 3100485 intitulé « Pelouses et bois neutrocalcicoles des cuestas du Boulonnais et du pays de Licques et forêt de Guines » à 6 km au Sud et à l'Est du projet. Ce SIC de 660 ha se compose d'une mosaïque continue de pelouses marneuses et crayeuses, d'ourlets, de fourrés et de boisements. Les espèces de l'annexe II de la Directive présentes sur le site sont des chauves-souris : Grand rhinolophe, Murin des marais, Murin à oreilles échancrées ainsi qu'une dizaine d'autres espèces hibernant au niveau des blockhaus. Concernant la flore, quelques espèces patrimoniales sont présentes : Orchis de Fuchs, Conopode dénudé, Gentiane d'Allemagne, Gesse des bois, Ornithogale des Pyrénées, Ophrys abeille, etc


- SIC FR3100479 intitulé « Falaises et dunes de Wimereux, estuaire de la Slack, Garennes et Communaux d'Ambleteuse-Audreselles » à 8,5 km à l'Ouest de la zone d'étude. Il s'agit d'un ensemble écologique d'habitats côtiers comprenant une grande diversité d'habitats d'intérêt communautaire : estuaire, prés-salés atlantiques, dunes côtières fixées à végétation herbacées, dunes à *Hippophaë rhamnoides*, dunes boisées des régions atlantique, continentale et boréale, etc. Au niveau des plantes, on y trouve notamment le *Liparis de Loesel* visé à l'annexe II de la directive. Sur le plan faunistique, on peut citer le Triton crêté, la Lamproie fluviatile, la Lamproie de Planer, le Chabot commun ;

- SIC FR3100494 intitulé « Prairies et marais tourbeux de Guines » à 9,5 km au Nord-est de la zone d'étude. Il s'agit d'un ensemble de prairies, de marais et d'étangs tourbeux comprenant des habitats communautaires liés aux milieux aquatiques et humides. Sur le plan faunistique, on peut citer le Triton crêté et une espèce d'invertébré : le Vertigo de Des Moulins.

Cartes des zones naturelles remarquables ou protégées

Carte du Parc Naturel Régional



 Terrains concernés par la présente demande

 Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale

Echelle : 1/60 000

Extrait des cartes IGN n° 2103 ET de Calais/Site des Caps/Forêt de Guines/
 Pnr des Caps et Marais d'Opale et 2104 ET de Boulogne-Sur-Mer/Forêts du Boulonnais/Pnr des Caps et Marais d'Opale, à l'échelle 1/25 000 - Géoportail

